

Les prix du lait de centrale ont atteint leur pic saisonnier

L'analyse des prix standardisés producteur par la surveillance du prix du lait de la FPSL montre que l'écart se creuse de plus en plus entre les segments. Si le prix du lait est resté plutôt constant dans le segment A (58,5 à 59,5 ct./kg), celui du lait C s'est réduit de moitié, tombant à 20 ct./kg en août. En septembre, le prix standardisé producteur devrait atteindre son pic saisonnier, avec tout juste 56 ct./kg. En effet, ces prochains mois, les suppléments liés à l'échelonnement saisonnier des prix vont fortement baisser.

Les répercussions des modifications de prix d'août 2012

Début août, quelques acheteurs de lait avaient modifié leur système de prix. Ayant entretemps reçu les décomptes de la paie du lait d'août, la surveillance du prix du lait de la FPSL a pu évaluer les répercussions de ces changements sur le prix moyen du lait de centrale. Contrairement à ce que l'on craignait, ces corrections n'ont pas engendré de baisse générale des prix. En ce qui concerne le groupe Hochdorf, ce sont les fournisseurs directs (-3,7 ct./kg) et Thur Milch Ring AG (-3,5 ct./kg) qui sont le plus fortement touchés. S'agissant du groupe Emmi, les principaux concernés sont les fournisseurs directs et l'organisation ZMP. Ceux-ci se sont vu imposer une retenue de 2 ct./kg de lait qui, selon les informations données aux producteurs, sert à combler le déficit de financement de la loi chocolatière. Enfin, les prix du transformateur Cremo sont restés au même niveau.

Weststrasse 10
 Case postale
 CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Fax 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch

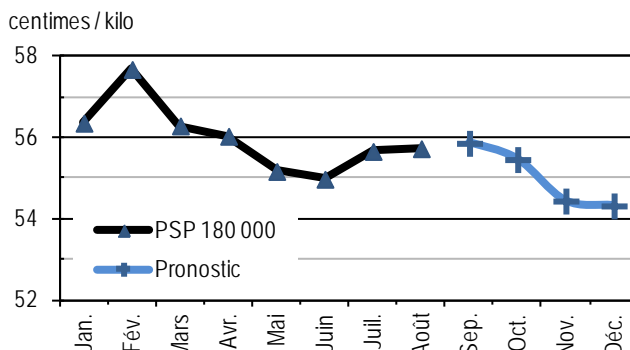
www.swissmilk.ch

swissmilk

Les baisses de prix réalisées en Suisse coïncident cette fois-ci avec la baisse saisonnière de la production ainsi qu'avec un renversement de tendance sur les marchés de l'UE, où les prix du lait sont en hausse. À noter que les suppléments liés à l'échelonnement saisonnier et la hausse globale des prix du segment B ont eu un effet favorable sur les prix des mois d'août à octobre. Par conséquent, plusieurs grandes organisations de producteurs ont pu maintenir leur prix mixte à son niveau, voire l'augmenter (Nordostmilch : +2,0 ct./kg).

Ainsi, malgré les adaptations de prix, le prix standardisé producteur s'est maintenu aux alentours de 55,7 ct./kg en juillet et août. Si la politique de prix dans le segment A ne change pas jusqu'à la fin de l'année, le PSP devrait tomber à 54,0 ou 54,5 ct./kg d'ici décembre (cf. graphique ci-contre) en raison de la disparition des suppléments saisonniers.

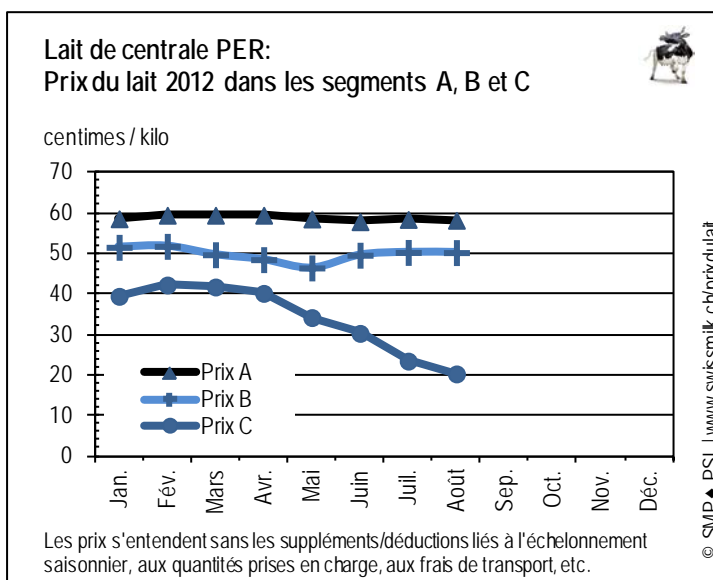
Lait de centrale PER:
 PSP 180 000 kg et pronostics jusqu'à fin 2012



Prix standardisé producteur PSP: 180 000 kg de qté annuelle: 4,00 g de MG, 3,30 g de protéine. Prix incluant les suppléments/déductions liés à l'échelonnement saisonnier, aux qtés prises en charge, au transport, au marché, etc.

Évolution des prix par segment depuis janvier 2012

Niveau des prix A : De février à avril, le niveau des prix dans le segment A est resté stable à 59,44 ct./kg, alors que le prix indicatif de l'IP Lait (franco rampe du transformateur) était fixé à 66 centimes (cf. graphique ci-dessous). Cependant, en mai déjà, quelques acheteurs ont procédé à une baisse de prix. D'autres ont suivi en juin. Depuis juillet, MIBA informe ses producteurs de manière transparente sur la répartition du lait dans les segments A, B et C. Il en est résulté une légère hausse du niveau des prix A. En août, des modifications touchant les prix A et les prix mixtes ont mené à une nouvelle baisse partout en Suisse. À l'heure actuelle, le niveau des prix A est d'environ 58,2 ct./kg, soit 1,2 centime de moins qu'au printemps. En l'absence d'un prix indicatif fixé par l'IP Lait, reste à savoir si les prix du segment A pourront se maintenir à ce niveau durant le dernier trimestre.



Niveau des prix B : Parmi les acheteurs de lait qui appliquent une segmentation conforme aux règles fixées par l'IP Lait, nombreux sont ceux dont les prix B correspondent au prix indicatif B de l'IP Lait. Chez d'autres acheteurs, le prix B dépend du système de gestion des quantités propre à l'organisation et de la situation du marché. En février, le niveau des prix B a atteint son montant le plus élevé de l'année, à savoir 51,77 ct./kg de lait. En mai, il était toutefois retombé à 46,44 centimes. En août, grâce à la hausse des prix sur les marchés internationaux et à la demande temporairement élevée en Suisse (pour des raisons saisonnières), le niveau des prix B s'est raffermi pour atteindre 50,23 centimes. Cette tendance devrait se maintenir ces prochains mois. Les variations du prix B n'ont toutefois qu'une influence mineure sur la moyenne suisse. En effet, en août, environ 10 % du lait considéré pour le calcul du prix standardisé producteur se situait dans le segment B. Par conséquent, une hausse du prix B de 1,0 centime engendre une hausse du prix moyen d'environ 0,1 centime.

Niveau des prix C : Depuis le début de l'année, les prix C sont en chute libre. C'est là le résultat du cumul de plusieurs facteurs : la baisse des prix indicatifs de l'IP Lait durant le premier semestre et la réduction du soutien accordé par l'Interprofession en juin, puis une nouvelle fois en août (à respectivement 12, puis 6 ct./kg de lait). En août, le niveau de prix moyen du lait C n'était plus que d'environ 20,3 centimes. Aujourd'hui encore, on ne sait pas de manière transparente quelle organisation commercialise quel pourcentage de lait C. Les indications figurant dans les contrats d'achat du lait permettent uniquement d'estimer la part de lait C à environ 4 % du volume total de lait de centrale produit en Suisse.



Variation des suppléments et déductions et pronostics de prix jusqu'à fin 2012

Outre l'évolution du niveau des prix dans les segments A, B et C, les prix dépendent aussi grandement des suppléments et des déductions qui sont versés ou retenus durant l'année. Le tableau ci-dessous dresse un récapitulatif du montant moyen des suppléments et des déductions des 20 acheteurs de lait de centrale PER considérés par la surveillance du prix du lait de la FPSL.

Récapitulatif du montant moyen des suppléments et déductions pour le lait de centrale PER												
2012	jan..	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.*	oct.*	nov.*	déc.*
Échelonnement saisonnier du prix	-0.07	-0.59	-0.96	-1.16	-1.34	0.00	0.63	1.47	1.27	1.02	0.08	-0.06
Déductions liées au marché	-1.35	-1.34	-1.35	-1.35	-1.35	-1.53	-1.53	-1.86	-1.86	-1.86	-1.86	-1.86
Supplément pour quantité	1.22	1.22	1.47	1.54	1.47	1.34	1.30	1.24	1.45	1.34	1.30	1.30
Participation frais transport	-1.05	-1.05	-0.92	-0.88	-0.90	-0.99	-1.05	-1.07	-0.96	-0.99	-1.04	-1.02
Divers suppléments/ déductions	0.13	1.15	0.15	0.26	1.11	0.12	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Total suppléments/ déductions	-1.12	-0.60	-1.61	-1.59	-1.00	-1.05	-0.55	-0.12	0.00	-0.40	-1.42	-1.54
Ø PSP lait de centrale 180 000	56.35	57.68	56.29	56.03	55.17	54.98	55.66	55.73				
Pronostic PSP lait de centrale									55.9	55.5	54.4	54.3
Calculs basés sur une quantité annuelle de 180 000 kilos de lait.												
* Les chiffres de septembre à décembre sont des projections, partant du principe que le niveau des prix restera stable jusqu'à la fin de l'année.												

Tous acheteurs confondus, les suppléments saisonniers ont un effet positif sur le prix standardisé producteur moyen des mois d'août à octobre, quand bien même les déductions liées au marché augmentent fortement. Celles-ci se montant actuellement à 1,86 ct./kg de lait, il est clair que certains acheteurs retiennent ou déduisent – en plus de la taxe de 1,0 centime destinée au Fonds d'allègement du marché de l'IP Lait – des montants visant à déclasser le lait vers des segments à plus bas prix.

PSL – Christoph Grosjean-Sommer

Plus d'informations sur www.swissmilk.ch/prixdulait



Commentaire

Niveau des prix A, B et C : Niveau des prix dans les segments A, B et C. Ne tient pas compte des suppléments/déductions liés à l'échelonnement saisonnier, aux quantités prises en charge, aux frais de transport, au marché, etc.

Prix standardisé producteur PSP : le PSP est standardisé sur la base de quantités livrées, de teneurs et de critères qualitatifs mensuels identiques pour tous les premiers acheteurs, conformément aux paramètres-clé pour l'achat de lait. La quantité de lait mensuelle suit la livraison de lait saisonnière totale de la Suisse pour les quantités de lait annuelles de 180 000 ou 360 000 kg.

Le PSP comprend : tous les suppléments et déductions influant sur le prix du lait effectivement payés, comme l'échelonnement saisonnier du prix, les suppléments contractuels et de quantité, les déductions liées au marché (IP Lait incluse) et les retenues, la participation aux frais de transport, les bonus, les primes et les arriérés, ainsi que le supplément pour le lait transformé en fromage (le cas échéant) selon les conditions des différents premiers acheteurs. **Le PSP ne comprend pas :** les déductions pour les mesures de marketing soumises à la force obligatoire, les cotisations pour la défense professionnelle, les factures pour des prestations ou des marchandises de toute sorte.

Calcul : le PSP correspond au prix mixte de base (prix du lait moyen de tous les segments pondéré en fonction des quantités) auquel est ajoutée la somme de l'ensemble des suppléments et des déductions.

La base servant au calcul du PSP est fournie par les contrats d'achat de lait et les données des premiers acheteurs. Les décomptes de la paie du lait des annonceurs servent d'outil de contrôle.

